

Responsable UE
Camille Pregardien

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
2 crédits • 40 points • 30 heures

Activité.s d'apprentissage

A2030 - Sociologie générale

2 crédits • 40 points • 30 heures • Pregardien Camille

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **sociologie**, l'étudiant est capable de :

- Développer un questionnement sociologique pour nourrir sa réflexion et sa pratique d'architecture d'intérieur par une compréhension de la sociologie sur base du schéma suivant : du contexte sociétal vers les questions soumises à l'AI et de ces questions vers les réponses de l'AI (ce schéma est accompli grâce à des mises en perspective historique, à la fois typologies sociologiques et de l'AI)

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C6 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable :

- d'expliquer ce qu'est la sociologie et de situer son intérêt dans le champ de l'architecture d'intérieur ;
- d'identifier et de formuler une problématique sociologique claire, en lien avec les usages sociaux de l'espace et de l'habitat ;
- d'identifier, de décrire et de mobiliser les principaux concepts, méthodes et outils sociologiques nécessaires à l'analyse d'un fait social, notamment ceux qui concernent la relation entre espace, normes sociales et modes de vie ;

Contenu

Ce cours aborde des concepts clés en sociologie tels que le fait social, la rupture épistémologique, les valeurs et les normes, la déviance, les classes sociales, etc.

L'habitat sera analysé selon différents points de vue : en tant que reflet et produit de la société, en tant qu'objet de distinction, en tant que mise en scène de soi et enfin, à travers les modalités d'appropriation par ses habitants.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La méthodologie se déroule suivant 2 séquences d'1h. La première consiste en un exposé dynamique magistral avec une ouverture aux échanges et la deuxième est une mise en situation favorisant le transfert des connaissances.

Le cours s'appuie sur un diaporama exposé au cours et mis à disposition des étudiants.

Mode d'évaluation pratique

- L'évaluation repose sur deux travaux préparés (partiellement en classe et poursuivis à l'extérieur), qui comptent ensemble pour 50 % de la note finale ; le reste de la note (50 %) est attribué à l'examen écrit.
- En cas d'incapacité justifiée par un certificat médical :
 - si un seul travail est remis, il comptera pour 25 % de la note finale et l'examen écrit pour 75 % ;
 - si aucun travail n'est remis, l'examen écrit comptera pour 100 % de la note finale.
- En seconde session, seule la note de l'examen écrit est prise en compte.

L'examen consiste en une seule épreuve écrite comportant différents types de question :vrai/faux, ouvertes à réponses courtes et ouvertes à réponses longues qui peuvent porter sur l'analyse d'un document.

Les modalités d'examen sont identiques en première session et en deuxième session.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours